



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-91880>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-91880**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SIAEPA de Bonnetan

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 25330299600025

Ville : BONNETAN

Code postal : 33370

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 33

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://siaepa-bonnetan.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_26647_1037676.html

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : MORANDIERE Nicolas

Adresse mail du contact : n.morandiere@advice-ingenierie.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 556683792

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ; - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants, ou tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres États membres : i€ Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) de moins de 5 ans. Toutes les personnes présentes sur le chantier seront titulaires à minima d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) niveau " opérateur ", et une personne au moins devra être titulaire d'un niveau " encadrant ". i€ Certificat d'aptitude à travailler dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement - CATEC de moins de 3 ans (Conseillé) : Les personnes intervenant dans les travaux seront

titulaires à minima d'un certificat niveau " intervenant ", et une personne au moins devra être titulaire d'un niveau " Surveillant ".
• Attestation sur l'honneur que la réalisation des plans de récolement des réseaux sera effectuée par un prestataire certifié en localisation des réseaux - Géoréférencement ou par un géomètre expert, à défaut de la présentation d'un acte de sous-traitance (si prestation réalisée en externe) ou Certificat en localisation des réseaux - Géoréférencement (si plans réalisés par le candidat lui-même).
> Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande Publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ;

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : > Les renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat, qui sont les suivants : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Preuve d'une assurance pour les risques professionnels pertinents :
• La responsabilité civile professionnelle ;
• La garantie biennale de bon fonctionnement ;
• La garantie décennale. - Liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de trois ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 12/09/2024 à 18:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MISE EN PLACE DE LA TELEREVE SUR LE TERRITOIRE SYNDICAL

Code CPV principal - Descripteur principal : 38421100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : - La fourniture de compteurs d'eau équipés de modules radio (préréglés en usine) ; - Les travaux d'équipement des compteurs (cela concerne la pose d'un module radio sur un compteur récent) ; - Le déploiement et la mise en service d'un réseau fixe de télérelève ; - La construction d'une base de données mise à disposition du délégataire ; - L'élaboration des interfaces nécessaires pour le transfert des données vers le délégataire ; - La formation du personnel du délégataires (encadrant et opérationnel) à l'utilisation des outils permettant la maintenance des modules radio et la radio relève des compteurs ; - Le service de télérelève des compteurs.

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire syndical

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/08/2024